

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 novembre 2021

X. Approbation de la modification du budget du Certificat d'Aptitude Professionnelle pour l'Enseignement Français à l'Etranger (CAPEFE)

Après validation du projet de certification CAPEFE (certificat d'aptitude professionnelle pour l'enseignement français à l'étranger) en CFVU le 6/9/2021, le CA a voté le projet et le budget de ce dispositif le 10/09/2021.

Du fait d'un nombre insuffisant d'inscrits « extérieurs » (inscriptions SEFCO), le budget de la certification a été modifié (document joint) : le Rectorat a accepté une augmentation du montant individuel des inscriptions pour les 10 de ses agents participant à la formation, permettant que le budget reste équilibré.

Le Conseil d'Administration approuve la modification du budget du Certificat d'Aptitude Professionnelle pour l'Enseignement Français à l'Etranger.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	14
Membres représentés :	7
Total :	21

Décompte des votes :

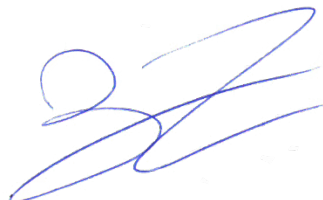
Abstentions :	-
Votants :	21
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 24/11/2021

Le Président de l'Université



Éric BLOND

Présidente CAc		DGS			Rectorat	
VPCA		DRH			SAJ	
VPCR		DAF				
VPCFVU		Agent Comptable				
VP déléguée aux « Moyens »						

Recettes : inscriptions		Montant	Nbre	Total
Contribution Rectorat	470	10		4 700 €
Inscrit.e.s SEFCO	575	1		575 €
Etudiant.e.s MEEF	0	10		0 €
Recettes : paiement direct certification				
Inscrits rectorat	0	10		0 €
inscrits sefco	50	1		50 €
Etudiants MEEF	0	10		0 €
Total recettes				5 325 €
Coût Formation		Montant	Nbre	
Heures TD	159	30		4 770 €
Passage Certification	50	11		550 €
Total coûts				5 320 €

